

Circuits courts : **Quelle part dans la consommation alimentaire?** **Quelle part dans la production régionale ?**

Définition des circuits courts au sens du RA 2010

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur (à la ferme, sur les marchés, par correspondance ou Internet...), soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur (restauration, commerçant détaillant, grandes et moyennes surfaces...).

Avant-propos

- Les informations les plus exhaustives sur les circuits courts à l'échelle de notre région, sont celles du Recensement agricole de 2010, publiées en 2012. Mais elles mettent surtout l'accent sur le nombre d'exploitations concernées et pas sur les volumes en jeu (hormis quelques données sur la part du chiffre d'affaires réalisé en vente directe).
- Le prochain recensement agricole aura lieu au cours de l'hiver 2020-2021 et les résultats ne seront probablement pas disponibles avant 2022. De plus, les informations collectées seront sans doute moins précises qu'en 2010 car l'analyse des circuits courts serait réalisée au niveau d'un échantillon d'exploitations uniquement.
- Pour obtenir des informations plus récentes, il faut se tourner vers le niveau national où quelques analyses complémentaires ont été réalisées par l'INRA, l'Institut de l'Élevage, le CESER ainsi que par les services du ministère de l'Agriculture ou de l'Économie solidaire. Ces études nationales peuvent nous donner de grandes tendances d'évolution depuis 2010, mais elles ne sont pas toujours très précises.
- Au sein de la Chambre d'agriculture, la mise en place d'un Observatoire des circuits courts est à l'étude. Une enquête qualitative a par ailleurs été réalisée en 2018 avec l'ESA (auprès de 375 personnes) pour identifier les pratiques et les attentes des consommateurs.

Les circuits courts dans la consommation alimentaire

Les consommateurs français recherchent de plus en plus de proximité dans leurs achats alimentaires. Néanmoins, il est difficile de trouver des éléments chiffrés précis pour approcher cette réalité.

Dans son analyse de la consommation alimentaire des ménages en fonction des circuits de distribution, FranceAgriMer ne différencie pas les circuits courts en tant que tels. La vente directe est intégrée dans les circuits spécialisés (commerces traditionnels, marchés et foires, magasins bio, vente directe...), qui pèsent pour 13 % dans les achats alimentaires des ménages.

L'avis du CESE rendu au plan national le 11 mai 2016 sur « les circuits de distribution des produits

alimentaires » donne une fourchette de 5 à 10 % pour mesurer la part de marché des circuits courts dans les achats alimentaires (ménages plus restauration hors foyer).

Une étude du Pipame (Pôle interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations économiques) réalisée en 2017 considère que les circuits courts représentent de 10 à 15 % des achats alimentaires des ménages, d'après des entretiens avec des experts de l'INRA.

Elle indique également qu'en restauration collective, seulement 5 % de l'approvisionnement se ferait en circuit court. Même chose pour l'approvisionnement

de la distribution, malgré son intérêt grandissant pour des partenariats locaux avec des producteurs.

Les filières où les ventes en circuits courts sont les plus présentes sont :

- l'agriculture biologique : 12,5 % des achats des ménages en direct auprès des producteurs

(selon une étude AND international réalisée pour l'Agence Bio en 2018),

- les légumes frais : entre 6 et 7 % des volumes,
- la viticulture : 10 % des achats des ménages sont réalisés hors des magasins ou GMS, via d'autres circuits dont les achats directs.

Les circuits courts dans les débouchés des exploitations agricoles

Au plan national

12 % du chiffre d'affaires agricole proviendrait des circuits courts en 2015 (contre 10,2 % en 2010) selon une étude du Pôle interministériel de

Prospective et d'Anticipation des Mutations économiques (Pipame) réalisée en 2017.

A l'échelle régionale

Les circuits courts représentaient environ 7 % du chiffre d'affaires de l'agriculture en 2010 (estimation* PEP CAPdL d'après le RA) dont 3 % réalisés dans le secteur viticole et 4 % dans les autres secteurs (fruits, légumes, miel, produits animaux).

Ce taux se situe probablement entre 8 et 9 % aujourd'hui par suite de la progression des installations en circuits courts, en particulier en agriculture biologique (application du taux de progression nationale).

*Ce calcul a été fait à partir des données du RA 2010 relatives au chiffre d'affaires réalisé en circuit court par les exploitations concernées (hors viticulture), complétées par des données issues des comptes de l'agriculture pour l'approche du chiffre d'affaires viticole (non évalué par le RA 2010), sachant que les viticulteurs ligériens réalisent environ 60 % de leur chiffre d'affaires en circuits courts.

Combien d'exploitations concernées ? Quel mode de commercialisation ?

En 2010, 15 % des exploitations ligériennes vendaient tout ou partie de leur production en circuits courts soient 5 300 exploitations, dont 1 300 exploitations viticoles

Les circuits courts sont un peu moins représentés en Pays de la Loire que sur l'ensemble du territoire métropolitain (18 % des exploitations). Bien représentés en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique du fait de l'importance de la viticulture et de la

présence de grands bassins de consommation (Nantes, Saint-Nazaire, Angers), ce mode de commercialisation est beaucoup moins fréquent dans les trois autres départements, particulièrement en Mayenne.

Nombre d'exploitations ligériennes commercialisant en circuits courts par département en 2010						
	44	49	53	72	85	PdL
Nombre d'exploitations	1 582	1 805	431	602	881	5 301
en %	25%	22%	5%	11%	14%	15%
dont hors viticulture	1 071	1 074	431	566	837	3 979
en %	17%	15%	3%	7%	9%	10%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, RA 2010



En termes de commercialisation, la plupart des producteurs sont positionnés sur différents circuits de vente, dont le nombre tend à augmenter avec la taille des ateliers

En 2010, en Pays de la Loire, la vente directe était très majoritaire (96 %). Les circuits courts avec un intermédiaire (GMS, détaillant, ou restauration) concernaient 4 % des exploitations (à titre exclusif), et 10 % des exploitations pratiquaient les deux types

de vente. En ce qui concerne les circuits commerciaux, la vente à la ferme arrivait en tête (68 % du chiffre d'affaires), suivie par la vente sur les marchés (14 %), puis les ventes en paniers (type AMAP) et en points de vente collectifs.

Certaines filières sont plus tournées vers les circuits courts

Viticulture, miel, fruits et légumes sont les secteurs qui comptent la plus forte proportion d'exploitations en circuits courts

Cette prédominance concerne tout autant l'échelle régionale que nationale, avec une présence plus marquée chez les viticulteurs et les producteurs de fruits ligériens.

Inversement, dans le secteur des produits laitiers, seulement 2 % des exploitations pratiquent la vente en circuit court en Pays de la Loire, contre 8 % en France (avec une forte présence dans les régions de montagne).

En ce qui concerne les viandes de boucherie, la proportion en 2010 était de 9 % en Pays de la Loire (10 % en France), dont :

- moins de 10 % des élevages bovins viande ou mixtes,
- 8 % des éleveurs spécialisés d'ovins ou caprins,
- 11 % des éleveurs porcins.

Ce taux est un peu plus faible pour la volaille et les œufs (7 % des exploitations en Pays de la Loire, 9 % en France).

	Pays de la Loire		France (métropole)
	% d'exploit.	Nb d'exploit.	% d'exploit.
Vins	58%	1 322	25%
Légumes	43%	706	46%
Miel	42%	137	51%
Fruits	38%	338	26%
Viandes boucherie	9%	1 980	10%
Volailles et œufs	7%	459	9%
Produits laitiers (vache ou chèvre)	2%	267	8%
Autres produits	-	629	

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

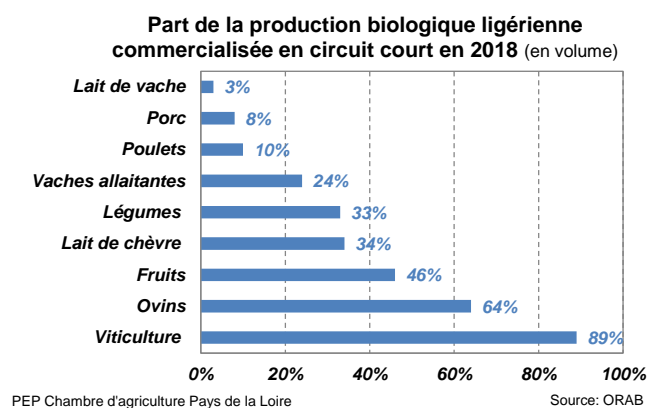
Source : Agreste, RA 2010

Important : rappelons que parmi ces éleveurs, l'activité en circuit court concerne des volumes extrêmement variables, pouvant aller, par exemple en viande bovine, de 2 à plus de 26 animaux par an selon les éleveurs (d'après une enquête récente de la CAPdL).

Les circuits courts sont également très présents en agriculture biologique (la moitié des exploitations)

En 2010, la moitié des exploitations en agriculture biologique de la région, soit 800 exploitations, pratiquaient la vente en circuit court (source : ORAB). Elles représentaient 15 % du total des exploitations engagées dans les circuits courts en Pays de la Loire (contre 10 % au niveau national).

En 2018, cette proportion s'est encore accrue pour atteindre 55 % des exploitations en agriculture biologique ligériennes, soient un nombre de 1 750. La part de la production totale commercialisée en circuits courts est très variable selon les filières : de 3 % en lait à 89 % en viticulture (source : ORAB).



Quelques données actualisées par filière avec des éléments de volume

Depuis le RA 2010, quelques études réalisées par les Instituts techniques, les Interprofessions ou les services statistiques du ministère de l'Agriculture apportent des informations actualisées au plan

national, parfois déclinées par région. Ces éléments sont synthétisés dans le tableau ci-dessous. Ils ne concernent parfois que la vente directe (précision par VD dans le tableau).

Part de la production vendue en circuit court ou en vente directe (VD) en Pays de la Loire

	% producteurs en CC	Source	% production en CC	Source
Viticulture	60	RA 2010	40	CA PdL sondage
Légumes	43	RA 2010	20	CTIFL donnée nationale
Fruits	38	RA 2010		
Lait de chèvre	25	CA PdL enquête 2019	ND	
Viande bovine (VD)	10	RA 2010	3	Idele 2019 donnée nationale
Porc (VD)	9	DRAAF-SRISE 2015	ND	
Volailles et œufs	7	RA 2010	ND	
Lait de vache (VD)	1,7	FranceAgrimer 2015	0,3	FranceAgrimer 2015

Données actualisées

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Lait de vache (source : enquête FranceAgriMer 2014/2015)

La région comptait 159 vendeurs directs de lait de vache en 2015 représentant 1,7 % des producteurs, soit beaucoup moins qu'au plan national où cette proportion atteint 7% des exploitations laitières.

Le volume moyen commercialisé en vente directe est de 76 800 litres par élevage en Pays de la Loire, pour un total de 12 millions de litres de lait, soit 0,3 % de la collecte régionale.

Seuls 10 éleveurs vendent la totalité de leur production en direct. Chez les livreurs mixtes (vente directe et en laiterie), la vente directe représente 15 % des volumes totaux. Les produits commercialisés par ces élevages sont assez diversifiés : lait liquide (35 % du volume transformé), crème et beurre (28 %) et fromages (25 %). Les plus petits vendeurs sont généralement des exploitants individuels qui vendent du lait liquide.

Lait de chèvre (données 2019)

113 producteurs de lait de chèvre sont engagés dans la transformation et les circuits courts en 2019 soit environ 25 % du total des éleveurs caprins détenant

plus de 20 chèvres (source : équipe circuits courts CAPDL). Cette proportion est inférieure à la moyenne française qui dépasse les 40 %.

Production porcine (données 2015)

9 % des éleveurs porcins pratiquent la vente directe en Pays de la Loire (contre 5 % en moyenne française) et 2 % transforment leurs produits (idem

moyenne française) d'après « l'enquête sur les pratiques d'élevage » réalisée par le service statistique du ministère de l'Agriculture en 2015.



Viande bovine (données nationales 2019)

Le poids de la vente directe de viande bovine (hors veau) en France est estimée en 2019 par l'Institut de l'Élevage à 3 % des volumes disponibles (source : étude « Où va le bœuf »). On peut penser que cette

proportion est la même pour notre région car le poids des circuits courts en 2010 était très voisin. Les volumes commercialisés en circuits courts avec un intermédiaire ne sont par contre pas chiffrés.

Fruits et légumes frais (données nationales)

Dans le secteur des fruits et légumes frais (source : CTIFL), les ventes en circuit court concernent 20 % de la production française, dont 5 % vendus directement aux ménages et 15 % passant par les

GMS ou la RHD. Dans le secteur de la pomme de table, 4 % de la production totale est commercialisée en vente directe (selon les données de l'Interprofession nationale).

Viticulture

40 % de la récolte est mise en marché directement par les producteurs en Pays de la Loire (source :

CAPDL d'après informations issues des organismes économiques).

Conclusion

Selon le Pipame, « les perspectives de croissance des approvisionnements en circuits courts sont assez prometteuses et reposeront notamment sur la mise en place d'ateliers de transformation (légumeries, ateliers de découpe, conserveries...) à proximité des distributeurs et des producteurs ».

Mais au-delà des circuits courts, la notion plus large de circuits de proximité est de plus en plus mise en avant, visant à relocaliser les filières alimentaires, tout en reconnaissant le rôle des intermédiaires dans le développement de ces filières localisées. (Source : revue Cairn Info 2014).

FranceAgriMer a consacré en 2016 une étude à cette notion de proximité dans la filière Fruits et Légumes,

basée sur une enquête auprès des producteurs, grossistes et distributeurs. Il en ressort que la proximité ne peut pas se définir uniquement au niveau géographique. Elle s'appuie sur trois piliers principaux: le couple « bassin de consommation - bassin de production », le produit et ses caractéristiques (périssabilité, concurrence, lien au terroir et variétés) et les caractéristiques des acteurs (proximité relationnelle producteur-consommateur, relation client-détaillant)...

Le champ de la réflexion sur les circuits courts semble donc appelé à s'élargir et il nécessitera une meilleure connaissance des acteurs et des volumes concernés.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéc
développement agricole et n



Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Pascale LABZAE	Tél. 02 43 29 24 28	Mail : pascale.labzae@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr